

PAS DE RÉPIT POUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE!

À partir du 1er mars 2012, vous pourrez participer, comme près de **4 millions de Français**, à une **opération d'envergure pour recycler plus d'emballages en plastique.**



Pourquoi? Pour étudier **les meilleures solutions de recyclage pour tous les emballages en plastique** qui n'entraient pas encore dans les consignes de tri.

Alors, ensemble, donnons un coup d'accélérateur au recyclage en **triant tous nos emballages en plastique sans exception**: les bouteilles et flacons en plastique, comme cela a toujours été le cas, mais aussi les pots, les barquettes, les sacs...



Pas besoin de les laver: il suffit de bien les vider.

UN DOUTE, UNE QUESTION? 3 SOLUTIONS!

1. Vous voulez en savoir plus sur cette opération ?

Connectez-vous sur :

www.ecoemballages.fr

2. Vous avez une question sur les nouvelles consignes de tri ?

Nos chargés d'information vous renseignent au :

0 800 133 133

De 9h à 19h du lundi au samedi – appel gratuit depuis un poste fixe

3. Un problème avec votre bac, une question sur la collecte et le tri ?

Vous pouvez contacter votre collectivité :

04 94 55 13 13

De 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi

www.lacroixvalmer.fr

GRÂCE À VOUS, ENCORE PLUS D'EMBALLAGES VONT ÊTRE TRIÉS.

SUIVEZ LE GUIDE ►►



ECO
EMBALLAGES

TRIONS PLUS POUR FAIRE AVANCER LE RECYCLAGE

Depuis 1992, 40 millions de tonnes d'emballages ont été recyclés. Ce sont autant de matières premières non utilisées, donc de ressources naturelles préservées.

Ainsi, chaque jour, en triant vos emballages, vous contribuez à préserver l'environnement.

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium et acier, **vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.**

**ALORS, SUIVEZ
LES CONSIGNES !**

**VOTRE GESTE
COMPTE !**

Plus de
**3 millions
de tonnes**
d'emballages
ont été recyclés
en 2009.

**28000
emplois**
ont été créés
depuis 1992.

**40 millions
de tonnes**
d'emballages
ont été recyclés
depuis 1992.

DU NOUVEAU DANS LES CONSIGNES DE TRI

Avant

Vous déposiez dans votre bac de tri tous les emballages métalliques, les emballages en carton, les bouteilles et flacons en plastique, les papiers.



Bouteilles et flacons en plastique.

**Pas besoin
de les laver:
il suffit de bien
les vider.**

MAINTENANT

Vous continuez à déposer dans votre bac de tri tous les emballages métalliques, les emballages en carton, les papiers et, en plus de cela, **tous vos emballages en plastique sans exception.**



Tous les emballages en plastique
sans exception.



**TRIER TOUS
VOS EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**

=

+ DE RECYCLAGE

- DE GASPILLAGE:

**Plus de ressources
naturelles préservées**

Plus d'énergie économisée

**Moins d'émissions de gaz
à effet de serre**